

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21382G CARTE

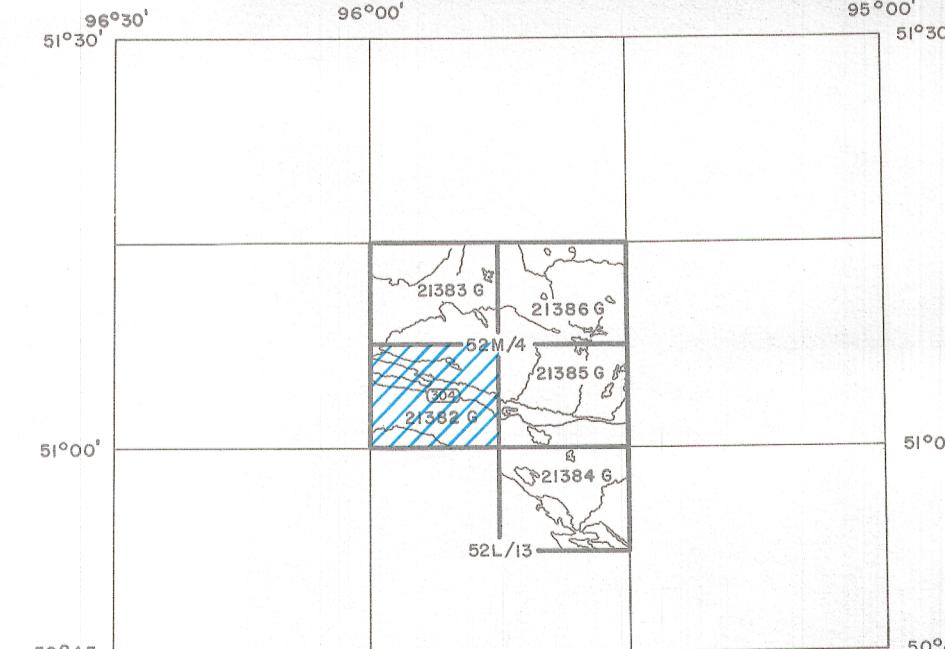
52M/4c,d
MANITOBA

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNETIQUES
Valeur absolue du champ total

250 gammas
50 gammas
10 gammas
2 gammas
Dépression magnétique
Flight lines
Lignes de vol
Flight level = 150 mètres au-dessus du niveau du sol
Altitude du vol = 150 mètres au-dessus du niveau du sol
1 gamma = 10^{-4} tesla in SI units
1 gamma = 10^{-4} tesla in units SI

INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION

Contribution to Canada-Manitoba Headland Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur l'Exploration et le Développement régional de l'Estuaire de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées durant un vol aéromagnétique effectué par Kening Earth Sciences Limited, au moyen d'un détecteur du type Piper Novajo, immatriculé C-FFRY. Deux magnétomètres à vapeur de cézium, d'une résolution de 0,005 gamma, à orientation ouest-est et séparés verticalement par une distance de 1,83 m, sont utilisés pour déterminer la position des lignes de levé. Les positions de levé ont été réalisées entre août 1986 et octobre 1986, à une altitude de 150 m au-dessus du sol. L'épaisseur moyenne des lignes de vol est de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont des volets en zigzag. La méthode utilisée pour déterminer les trajectoires de vol a été effectuée à l'aide d'une caméra de 35 mm montée verticalement. Une fois les données du levé vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ont été calculées, les deux dernières étant utilisées pour déterminer les positions des points de levé et les mesures de la densité de l'air ont été utilisées. Les valeurs de levé ont été réduites entre 1986 et octobre 1986, à une altitude de 150 m au-dessus du sol. L'épaisseur moyenne des lignes de vol est de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont des volets en zigzag. La méthode utilisée pour déterminer les trajectoires de vol a été effectuée à l'aide d'une caméra de 35 mm montée verticalement. After editing the survey data, the intersections of traverses and control lines were established and the differences in their magnetic values were computer analyzed and manually checked to obtain the level network. Then the corrected total field values from the upper magnetometer were interpolated on a 50 m grid over control lines. All the data processing and plotting was done by Kening Earth Sciences Limited using a DataPlotting Services Inc. computer facility. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa, Ontario, Canada.

Copy requests for this map should be addressed to the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

MAP 21382G CARTE
52M/4c,d
MANITOBA